

retourner à leurs montagnes, où ils retrouvaient d'anciens compagnons d'armes. L'« organisation intérieure » reprit la direction du mouvement révolutionnaire. Le 31 octobre 1911, elle « déclarait publiquement revendiquer la responsabilité « de tous les attentats et de toutes les rencontres d'insurgés avec l'armée turque « qui s'étaient produites, cette année-là et l'année précédente, de même que « celle de toutes les autres manifestations révolutionnaires ». Le Gouvernement jeune-turc n'avait pas attendu cette déclaration pour constater cette action révolutionnaire et agir en conséquence. Dès le mois de novembre 1909, il avait riposté par une loi inique sur les bandes, qui rendait responsables des faits et gestes de ces associations volontaires et irrégulières les autorités régulières du village, en même temps que toutes les familles dont un membre disparaîtrait de son domicile, toute la population du village qui abriterait un « comitadji », etc. Et, pendant l'été de 1910, une perquisition systématique avait commencé, en Macédoine, pour découvrir les armes cachées chez les villageois. Il est impossible d'énumérer ici les vexations et les tortures de tout genre auxquelles de paisibles populations furent soumises à cette occasion. M. Pavlov, le député bulgare, porta les faits à la connaissance du Parlement ottoman, en novembre 1910. Il avait compté jusqu'à 1.853 personnes frappées et maltraitées individuellement, dans les trois vilayets de Macédoine, et encore ne faisait-il entrer en ligne de compte ni les exécutions en masse, ni les personnes arrêtées et battues, parmi lesquelles quelques dizaines étaient mortes ou avaient été mutilées. En additionnant toutes ces victimes, M. Pavlov arrivait au total de 4.913. Mais il fallait y ajouter les 4.060 malheureux qui s'étaient réfugiés en Bulgarie ou s'étaient enfuis dans les montagnes pour échapper aux autorités turques.

L'année 1910 fut décisive, en ce sens qu'elle prouva péremptoirement que le régime établi en 1908 n'était pas viable. Une chance avait été donnée à ce régime pour se justifier aux yeux de l'Europe et se fortifier vis-à-vis de ses propres sujets et des Etats balkaniques voisins : il avait laissé échapper cette chance. Dès lors, le destin de la Turquie d'Europe était arrêté sans appel.

C'était, du même coup, la fin des tentatives faites en Macédoine pour arriver à l'autonomie. Pour se réaliser, cette autonomie aurait eu besoin de deux conditions principales : l'indivisibilité de la Turquie et le désir sincère du Gouvernement turc d'introduire des réformes radicales, basées sur la décentralisation. Or, il n'y avait pas d'idée moins acceptable, pour le Comité *Union et Progrès*, que l'idée de « décentralisation », puisque c'était le mot d'ordre de l'organisation politique rivale. Dès lors, l'espoir d'améliorer l'état des populations chrétiennes, en restant dans les limites du *statu quo*, devenait illusoire. Il était nécessaire de sortir de ces limites. L'autonomie n'était plus possible. Il fallait penser au démembrement et au *partage*.